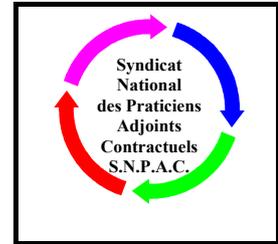




Le Syndicat de tous les praticiens  
à diplôme hors union européenne-  
PADHUE (médecins, pharmaciens,  
sages-femmes et dentistes)



Membre de l'INPH

## Compte -Rendu de la réunion avec la DHOS du 03/05/04 Extraits – les détails ont été envoyé à nos adhérents avec la gazette N°26

La DHOS représentée par : Mr Marc OBERLIS, sous-directeur à la DHOS.  
La FPS représentée par : Dr Jamil AMHIS – Président et 5 membres de la FPS.

Le président Dr Jamil Amhis a invité officiellement la DHOS pour assister à la table ronde de notre congrès le 20 novembre 2004 à Paris.

Les dossiers abordés sont les suivants :

### 1) La Commission des 10 ans :

La FPS :

- ... Les critères d'exclusion de certains dossiers qui nous paraissent aberrants. En effet ces critères sont fondés sur la base des notes CSCT et PAC et sur une interprétation réductrice des textes ne prenant en compte que les années d'exercice rémunérées.

La DHOS:

- ... En aucun cas les dossiers ne sont écartés sur la base des notes PAC et CSCT.
- En conclusion 520 dossiers reçus... La liste des candidats reçus sera publiée vers mi-juin. Il n'y a pas de quota.

### 2) La nouvelle procédure de recrutement :

... Le décret est à la signature depuis le 21 avril 2004. **L'organisation des épreuves en mars 2005.**

La FPS, par la voix du docteur Tawil et du docteur Annani (représentant DIS) a exposé le cas particulier des CSCT, qui ont réussi un examen écrit et oral mais ont été recalé par la commission, et des DIS nouveau régime qui ont déjà passé une épreuve probatoire sélective et des examens de spécialité pour obtenir leur diplôme...

La DHOS juge cette dérogation impossible car non prévue par la loi. Il faudrait mettre en place une nouvelle loi qui prévoit cette dérogation. La FPS a exprimé encore une fois son désaccord ... Elle a aussi réitéré sa demande d'ouvrir le concours à toutes les spécialités pendant les trois premières années.

### 3) Les PH associés

La FPS par la voix du Dr. Kassem a rappelé le retard pris pour pallier à la situation actuelle... Si la parution de ce décret est encore amenée à tarder, la DHOS promet d'effectuer ...les changements de texte nécessaires...

### 4) La transformation des postes PAC en postes PH

Le nombre de transformations de postes PAC en postes PH sera maintenu pour l'année à venir...

La FPS a rapporté les difficultés persistantes dans certaines régions qui continuent à utiliser le budget des transformations à d'autres finalités...

### 5) Qualification :

La FPS a relevé les difficultés posées par certaines commissions de qualification ... Il est à noter également l'absence de commission de qualification en biologie...

La FPS se réjouit de la parution du décret du 19 mars 2004 ouvrant la qualification aux praticiens nouveau régime déjà inscrits à l'ordre des médecins.

Les autres sujets évoqués n'ont pas fait l'objet d'évolution notable notamment :

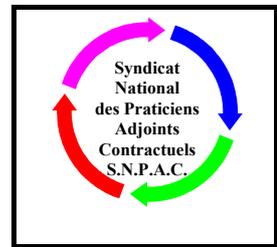
- les dossiers de recours des CSCT médecins et chirurgiens dentistes qui sont recalés par la commission.
- l'évolution du statut PAC.

Secrétaire de séance  
Dr. Ayoub Mdhafar



*Le Syndicat de tous les praticiens  
à diplôme hors union européenne-  
PADHUE (médecins, pharmaciens,  
sages-femmes et dentistes)*

*Membre de l'INPH*



Secrétaire Général FPS